Fiche de donnée de sécurité

Big D EX-IT Laundry Additive

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	Big D EX-IT Laundry Additive
Autres moyens d'identification	422800, 464500, 522800, 564500, 722800, 822800, 822801, 822855, & C0422803
Autres d'identification	EX-IT Laundry Additive
Famille du produit	EX-IT Products
Usage recommandé	Fabric Softener.
Restrictions d'utilisation	Inconnu.
Fabricant	Big D Industries, 5620 SW 29th St, Oklahoma City, OK, 73179, 405 682 2541, BigDInd.com
Fournisseur	Big D Industries, 5620 SW 29th St, Oklahoma City, OK, 73179, 405 682 2541, BigDInd.com
Numéro de téléphone d'urgence	Big D Industries, 800 535 5053, 24hr (Infotrac)
Numéro de la FDS	0438

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du SGH

Irritation oculaire - catégorie 2A; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3

Éléments d'étiquetage SGH

Mention d'avertissement :
Attention

Mention de(s) danger(s) :

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.

Conseil(s) de prudence :
Prévention :

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261	Éviter de respirer les poussières, les fumées, le gaz, les brouillards, les vapeurs ou les aérosols.
P264	Bien se laver les mains et la peau après avoir manipulé.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :
P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée : Consulter un médecin.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage :
P405 Garder sous clef.

Élimination :
P501 Éliminer le contenu/récipient en conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs
Water	7732-18-5	80.35	
Poly(oxy-1,2-ethanediyl), alpha-octyl- omega -hydroxy-	27252-75-1	7.14	
Imidazolium compounds, 4, 5-dihydro-1-methyl-2-nortallow alkyl-1-(2-tallow amidoethyl),Me sulfates	68122-86-1	4.61	
2-Propanol	67-63-0	3.29	
Dipropylene glycol monomethyl ether	34590-94-8	0.99	

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Déplacer la victime à l'air frais. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Contact avec la peau

Rincer doucement à l'eau tiède pendant 5 minutes.

Contact avec les yeux

Rincer les yeux contaminés à l'eau tiède, en douceur, pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation oculaire persiste consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler un centre antipoisons ou un médecin si la victime ressent des malaises ou des inquiétudes.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

En cas d'inhalation :
Peut irriter le nez et la gorge.
En cas de contact avec la peau :
Peut causer une légère irritation.
En cas de contact avec les yeux :
Peut causer une légère irritation.
En cas d'ingestion :
Peut causer des effets tels que ceux qui sont décrits pour l'inhalation.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Instructions particulières

Sans objet.

Problèmes de santé aggravés par une exposition au produit

Aucun connu.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Non combustible. Utiliser un agent extincteur approprié à l'incendie environnant.

Agents extincteurs inappropriés

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures.
Ce produit ne présente aucun risque particulier lors d'un feu.

Équipement de protection individuelle et précautions pour les pompiers

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.
Un vêtement pour la protection chimique (p. ex. vêtement anti-éclaboussure) et un APRA à pression positive pourraient être nécessaires.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Aucune précaution particulière n'est nécessaire.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Aucune méthode de nettoyage particulière n'est nécessaire.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact cutané répété ou prolongé avec le produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : frais, bien ventilé, à l'abri de la lumière directe du soleil et loin de la chaleur et des sources d'ignition.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
Nom chimique	**TWA**	**STEL**	**TWA**	**Ceiling**	**8-hr TWA**	**TWA**
2-Propanol	200 ppm	400 ppm	980 mg/m3			

TWA = Moyenne pondérée dans le temps. STEL = Limite d'exposition de courte durée. ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists. OSHA = Occupational Safety and Health Administration des États-Unis.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Le niveau de risque de ce produit est relativement bas. Une ventilation générale est habituellement adéquate.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques et écran facial si le contact est possible.

Protection de la peau

Prévient l'exposition cutanée.

Protection des voies respiratoires

Habituellement non requis si le produit est utilisé selon les directives.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Liquide. Dimension des particules: Pas disponible
Odeur	Parfumée (Fragrance)
Seuil olfactif	Pas disponible
pH	Pas disponible
Point de fusion/Point de congélation	Pas disponible (fusion); Pas disponible (congélation)
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	Pas disponible
Point d'éclair	> 200 ºF (93 ºC)
Taux d'évaporation	Pas disponible
Inflammabilité (solides et gaz)	Sans objet
Limites supérieures/inférieures d'Inflammabilité ou d'Explosibilité	Pas disponible (supérieure); Pas disponible (inférieure)
Tension de vapeur	Pas disponible
Densité de vapeur	Pas disponible
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Solubilité	Soluble. dans l'eau
Coéfficient de partage n-octanol/eau	Pas disponible
Température d'auto-inflammation	Pas disponible
Température de décomposition	Pas disponible
Viscosité	Pas disponible (cinématique)

Autres informations

État physique	Liquide
Formule moléculaire	Sans objet
Poids moléculaire	Sans objet

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Non réactif dans des conditions normales d'utilisation.

Stabilité chimique

Habituellement stable.

Risque de réactions dangereuses

Inconnu.

Conditions à éviter

Inconnu.

Matériaux incompatibles

Inconnu.

Produits de décomposition dangereux

Inconnu.

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation; contact avec la peau; contact oculaire; ingestion.

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
2-Propanol	72.6 mg/L (rat) (vapeur)	4396 mg/kg (rat)	12870 mg/kg (lapin)

Corrosion/Irritation Cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Inhalation

Aucun renseignement trouvé.

Absorption par la peau

Aucun renseignement trouvé.

Ingestion

Aucun renseignement trouvé.

Danger par aspiration

Aucun renseignement trouvé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – expositions répétées

Aucun renseignement trouvé.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Nom chimique	CIRC	ACGIH®	NTP	OSHA
2-Propanol		A4		

(2-Propanol) A4 – Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'humain.

Signification des abréviations

ACGIH® = American Conference of Governmental Industrial Hygienists.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets d'interaction

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Aucun renseignement environnemental n'a été trouvé.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
2-Propanol	9640 mg/L (Pimephales promelas (tête-de-boule); 96 heures)	13299 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau); 48 heures)		> 1000 mg/L (96 heures)

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux est sous la responsabilité de l'utilisateur.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

N'est pas régi par le Règlement canadien sur le transport de marchandises dangereuses. N'est pas régi par le Règlement DOT É.-U.

Précautions spéciales concernant le transport Sans objet

Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC)

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Aucun connu.

Canada

Classification SIMDUT

Catégorie D2B

D2B - Matières toxiques

Ce produit a été répertorié conformément aux critères de danger établis par le Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Liste intérieure des substances (LIS)/liste extérieure des substances (LES)

Tous les ingrédients sont inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou n'ont pas à être déclarés.

États-Unis

Toxic Substances Control Act (TSCA) Section 8(b)

Tous les ingrédients figurent sur l'inventaire de la TSCA ou sont exemptés des exigences de l'inventaire de la TSCA conformément à 40 CFR 720.

Autres listes réglementaires des É-U

California Proposition 65 : Methanol (CAS 67-56-1) Ethylene Oxide (CAS 75-21-8) Formaldehyde (CAS 50-00-0) 1,4-Dioxane (CAS 123-91-1) Acetaldehyde (CAS 75-07-0)
California Proposition 65 - Developmental Toxin: Methanol (CAS 67-56-1) Ethylene Oxide (CAS 75-21-8)
New Jersey Right To Know. Benzyl Acetate (CAS 140-11-4) Ethyl Acetate (CAS 141-78-6) Ethyl Butyrate (CAS 105-54-4) Pin-2(3)-ene (CAS 80-56-8)
Pennsylvania Right To Know. Pin-2(3)-ene (CAS 80-56-8). Methyl Salicylate (CAS 119-36-8) Ethyl Acetate (CAS 141-78-6) Ethyl Butyrate (CAS 105-54-4)
Rhode Island Right To Know. Ethyl Acetate (CAS 141-78-6)
Massachusetts Right To Know : Ethyl Acetate (CAS 141-78-6) Ethyl Butyrate (CAS 105-54-4) Pin-2(3)-ene (CAS 80-56-8).

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Cote de danger NFPA	**Santé - 1**
Date de préparation	le 11 juin, 2018
Indicateurs de révision	Sans objet.
Avis	This Safety Data Sheet has been prepared in accordance with the Globally Harmonized System for the Classification and Labeling of Chemical (GHS) TO the best of our knowledge the information herein is accurate. However, the supplier makes no warranty and assume no liability resulting from its use. In No event shall the supplier be liable for any claims, losses, or damages of any third party resulting from the use of or reliance upon this information.